

35-180.-

DECRET N° 93-347 DU 28 JUILLET 1993

portant nomination du Colonel François AYAYEN en qualité de Ministre-Résident Préfet de la Région de la Likouala.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 009-90 du 6 Novembre 1990 fixant l'organisation administrative territoriale de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 91-877 du 15 Novembre 1991 déterminant le fonctionnement des circonscriptions administratives territoriales et définissant les attributions des préfets, des sous-préfets, des chefs de postes de contrôle administratif et des chefs de villages ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 92-086 du 15 Avril 1992 relatif à la prise en charge, par le budget de l'Etat, des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de certains responsables politiques et administratifs ;

Vu le décret n° 93-315 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 93-318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 93-319 du 25 Juin 1993 portant nomination des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;

En Conseil des Ministres,

DECRETE :

Article Premier.- Le Colonel François AYAYEN est nommé Ministre-Résident Préfet de la Région de la Likouala.

../..

Article 2.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions du Colonel François AYAYEN, sera enregistré, publié au Journal Officiel, et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 28 Juillet 1993



Professeur Pascal LISSOUBA.-

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, chargé de la Sécurité, du Développement Régional et des Relations avec le Parlement,

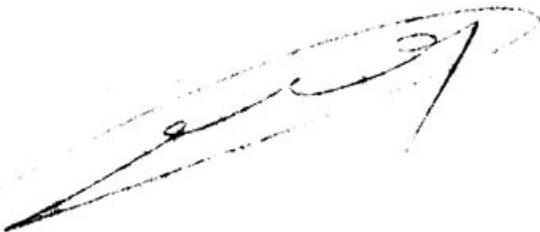
Par le Président de la République,

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,



Général Jacques Joachim THOMBY-OPANGO.-

Le Ministre des Finances et
du Budget,



Ngula MOUNGOUNGA-NKOMBO.-



Martin MBERI.-

Le Ministre Délégué auprès du
Ministre de l'Intérieur, chargé de
la Décentralisation et du Développement Régional,



Gustave ABA-GANDZION.-